

CONTINUER À APPRENDRE

| ➔ L'élève | ➔ Les parents | ➔ Les professeurs |
|---|--|--|
| <p><i>sous l'autorité du responsable légal</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ s'inscrit sur la plate-forme du CNED, « <i>Ma classe à la maison Collège</i> ou <i>Ma classe à la maison Lycée</i> » ; ✓ participe à la classe virtuelle organisée par son enseignant ou un enseignant désigné ; ✓ accède aux ressources des plateformes pédagogiques de l'établissement (ENT IGUANE, Pronote ...) ; ✓ accède aux ressources numériques éducatives sur EDUSCOL : https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html ✓ accède aux ressources numériques éducatives du réseau CANOPE dédiées à la voie professionnelle : https://www.reseau-canope.fr/etincel/accueil | <ul style="list-style-type: none"> ✓ veillent à l'accès aux ressources ; ✓ veillent aux bons usages de ces ressources ; <p>Recevront du chef d'établissement, par courriel ou par SMS, les liens permettant d'accéder au dispositif du CNED, <i>Ma classe à la maison (Collège ou Lycée)</i>.</p> <p>Pourront se connecter à l'espace numérique de l'établissement ou au site de l'académie pour suivre l'évolution de la situation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ accompagnent leurs élèves à distance ; ✓ établissent une progression pédagogique adaptée pour les périodes concernées ; ✓ maintiennent le lien avec les élèves par tous les moyens possibles (messagerie électronique, ENT...) ✓ renseignent régulièrement le cahier de textes électronique ; ✓ en cas d'empêchement personnel, en informent leur chef d'établissement. <p>Recevront de leur chef d'établissement, par courriel ou par SMS, les liens permettant d'accéder au dispositif du CNED, <i>Ma classe à la maison (Collège ou Lycée)</i>, et au dispositif de mise en place de classes virtuelles.</p> <p>Pourront, pour la voie professionnelle, accéder aux ressources numériques éducatives du réseau CANOPE : https://www.reseau-canope.fr/etincel/accueil</p> <p>Maintiendront les liens nécessaires avec leur chef d'établissement et leur inspecteur.</p> |

NB. En cas d'impossibilité pour l'élève d'accéder au réseau, l'établissement fournira des ressources pédagogiques et la progression pédagogique, sous forme de document papier ou support numérique adapté.

■ Contacts continuité pédagogique

Numéro vert : 0800 800 453

Mel : pcp2d@ac-guadeloupe.fr

Plus d'informations sur https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/dane_guadeloupe/pcp2d

Site académique : www.ac-guadeloupe.fr

